

L'analyse et l'exploitation des données miroir

Anne-Marie Geourjon

Séminaire régional – Modernisation des procédures et contrôles douaniers dans les grands ports maritimes de l'Afrique de l'Ouest

*FMI – Département des Finances Publiques
25-27 septembre 2018, Abidjan, Côte d'Ivoire*

I. Introduction

II. L'analyse miroir : une nouvelle piste pour détecter des fraudes potentielles

III. Éléments méthodologiques pour une utilisation pratique des données miroir

IV. Comment opérationnaliser la démarche et les résultats ?

I. Introduction (1)

La lutte contre la fraude : un problème chronique d'information asymétrique et de risque moral

- Si l'information était parfaite et en absence de risque moral, les contrôles pourraient être ciblés sans aucun risque et la fraude éliminée
- Dans la réalité des administrations fiscales et douanières, elle est imparfaite car elle est incertaine et asymétrique
- L'opérateur peut donner des renseignements frauduleux pour échapper à l'impôt; les agents chargés du contrôle peuvent ne pas agir en toute moralité et viser à tirer profit de leur position.
- Dans ce contexte, les administrations doivent mettre en place ***des mécanismes permettant de révéler l'information et de limiter le risque moral.***

I. Introduction (2)

Pour réduire l'avantage informationnel de l'importateur, de l'information pertinente peut être disponible. Il s'agit :

- A l'interne, des données soumises dans le cadre du processus de dédouanement, souvent non ou sous exploitées.
- A l'extérieur, des bases de données publiques, des autres services gouvernementaux, des plateformes publiques d'information.

La collecte et l'analyse de données a ainsi été recommandée par l'OMD pour améliorer les mécanismes de gestion des risques (slogan de l'année 2017).

II. L'analyse miroir, une nouvelle piste pour détecter des fraudes potentielles (1)

- L'analyse miroir consiste à évaluer l'écart pour un même flux de marchandises entre la valeur déclarée à l'exportation par un pays partenaire et la valeur déclarée à l'importation.
- Dans un cadre parfait et sans coût de transport, tout écart serait imputable à un comportement de mauvaise déclaration de l'exportateur et/ou de l'importateur.
- Dans la réalité, les écarts calculés dans le cadre de l'analyse des données miroir ne peuvent pas être imputés totalement à un comportement de fraude. L'interprétation des résultats est donc un enjeu important.

II. L'analyse miroir, une nouvelle piste pour détecter des fraudes potentielles (2)

L'utilisation pratique des données miroir dans les douanes est récente

- Les données miroir ont d'abord été utilisées pour des études empiriques (première utilisation par Baghwati en 1964 pour estimer la fraude en Turquie).
- La première utilisation dans les douanes date de 2012 (Cameroun) et a conduit à la rédaction d'un document méthodologique de l'OMD (2015).
- Depuis, plusieurs administrations ont conduit cet exercice avec l'appui d'une assistance technique : Madagascar en 2015, les Comores et la Côte d'Ivoire en 2017.
- Plusieurs articles ont été publiés sur la base de ces expériences (Raballand et al., 2013; Chalendard et al., 2016; Cariolle et al., 2016).

III. Éléments méthodologiques pour une utilisation pratique des données miroir (1)

L'analyse miroir consiste à comparer *des mêmes flux de commerce* du côté des importateurs et des exportateurs

- Première difficulté : la différence CAF/FAB
- Seconde difficulté : les écarts peuvent pour des raisons statistiques, logistiques ou de procédures douanières, ne pas être liés à de la fraude. Il appartient aux services douaniers compétents de faire des investigations pour distinguer les deux (cf. présentation suivante).
- Les écarts peuvent cependant révéler différents types de fraude : sous évaluation des marchandises, glissements tarifaires (positions refuge), fraudes sur les quantités, contrebande, sur évaluation dans le cadre de prix de transferts.

III. Éléments méthodologiques pour une utilisation pratique des données miroir (2)

Les bases de données

- Données d'importation : celles extraites du système de dédouanement informatisé de la douane (mises à la consommation directe et indirecte, hors chapitre 27).
- Données « miroir » : celles reportées par les pays partenaires comme exportations à destination du pays concerné (base COMTRADE, CNUCED) pour la même année (hors chapitre 27).
- Limites des données COMTRADE : le délai de compilation d'au moins une année et la non transmission des données par certains pays (Afghanistan, Gabon, par ex; importance relative de ces données manquantes en 2016 pour la Côte d'Ivoire : 10%).

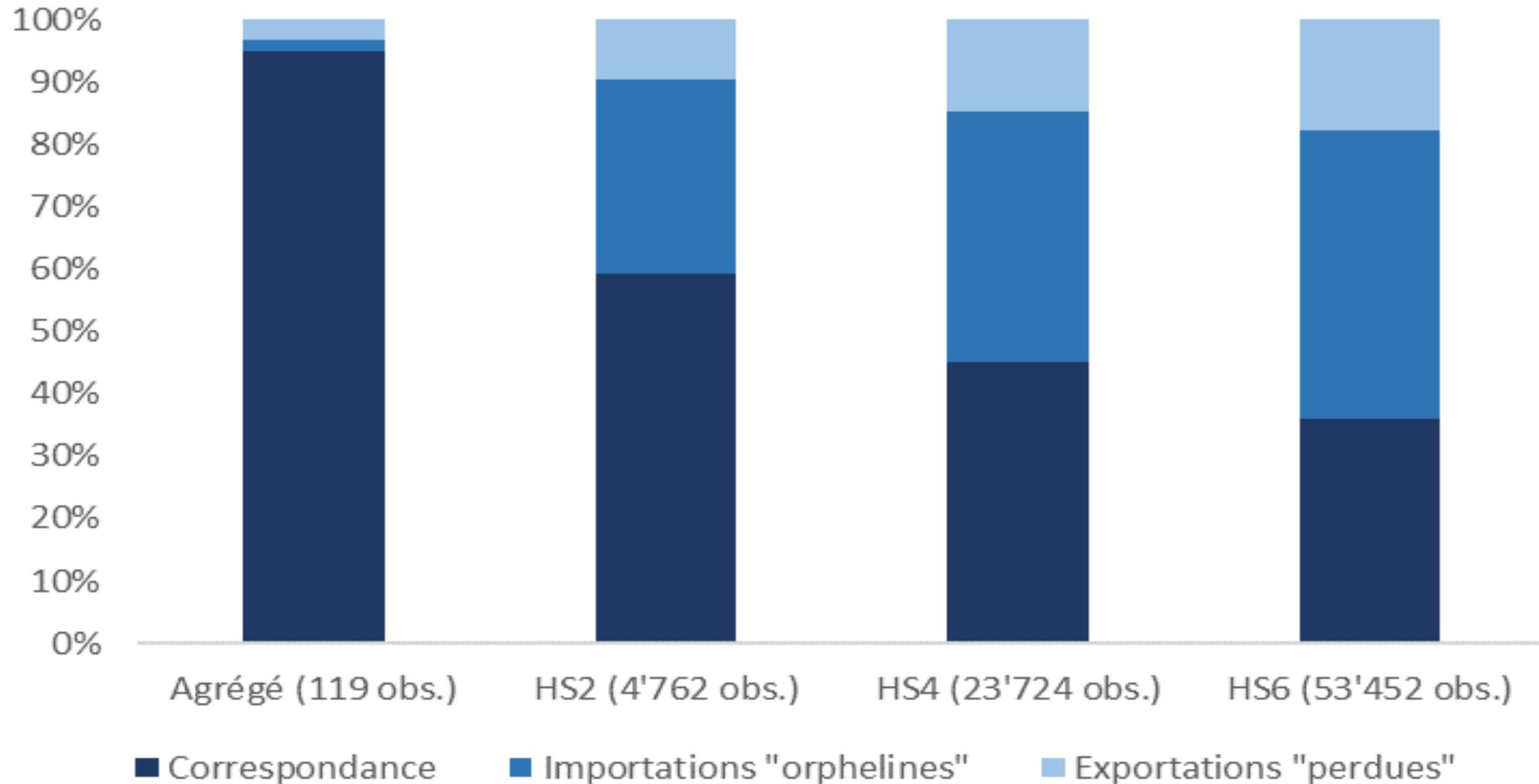
III. Éléments méthodologiques pour une utilisation pratique des données miroir (3)

L'analyse miroir conduit à trois situations possibles

1. ***Des flux avec correspondance*** : lorsqu'une exportation du pays partenaire est reportée pour l'espèce concernée à l'importation
2. ***Des importations « orphelines »*** quand un flux est déclaré à l'importation mais pas par le pays partenaire
3. ***Des exportations « perdues »*** si des flux sont reportés par des pays partenaires sans qu'il existe de déclaration d'importation enregistrée

L'analyse ne doit pas se limiter aux seuls flux avec correspondance, les deux autres situations pouvant également représenter des cas de suspicion de fraude

Situations observées par niveau de désagrégation en Côte d'Ivoire, 2016



III. Éléments méthodologiques pour une utilisation pratique des données miroir (4)

Importance des données désagrégées (SH6) pour l'analyse

- Les écarts (M-X) au niveau SH2 ne présentent pas d'intérêt car ils peuvent correspondre à des situations très différentes aux niveaux SH4 et SH6.

- Exemple : si $M = X$ au niveau SH2, cela peut correspondre à :
 1. une correspondance parfaite entre les importations et les exportations reportées par les pays partenaires ;
 2. des cas de sur ou sous évaluations de valeur ou poids, de glissements tarifaires, qui se compensent au niveau SH4/SH6.

- La part des flux avec correspondance diminuant en fonction du niveau de désagrégation, la prise en compte des importations orphelines et des exportations perdues au niveau SH6 est essentielle.

IV. Comment opérationnaliser la démarche et les résultats ? (1)

La démarche

- Créer une structure pérenne dotée des compétences nécessaires en analyse de données et s'appropriier la méthodologie pour la collecte et l'analyse des données miroir
- Sélectionner les chapitres à cibler à partir des écarts en poids et en valeur (suivant le type de marchandises) combinés à l'importance relative du chapitre
- Adopter une démarche descendante (SH4 puis SH6) et considérer aussi bien à chaque niveau, les écarts M-X que les importations orphelines et les exportations perdues
- Remonter éventuellement au niveau supérieur pour l'interprétation afin d'identifier des glissements tarifaires potentiels (exemple : en Côte d'Ivoire, l'analyse du chapitre 30, médicaments au niveau SH6 a conduit à analyser le chapitre 33, produits vitaminés et cosmétiques, au niveau SH6).

IV. Comment opérationnaliser la démarche et les résultats ? (2)

Les résultats

- Leur interprétation doit être intégrée à l'analyse de risque pour orienter les contrôles.
- Au niveau du contrôle primaire, leur utilisation dépendra du système de sélectivité en place, mais pourra éventuellement inciter à un renforcement des contrôles de quantités pour certains produits (marchandises en vrac).
- Compte tenu du délai de disponibilité des données de la CNUCED, l'exploitation des données miroir convient particulièrement pour orienter les contrôles après dédouanement.
- Les résultats de ces contrôles une fois intégrés dans les bases de données internes à la douane viendront les enrichir ce qui permettra d'améliorer la sélectivité des déclarations à contrôler.

Références bibliographiques

- Cariolle J., C. Chalendar, A-M Geourjon, et B. Laporte (2016). « Décloisonner l'analyse des données pour appuyer la modernisation des douanes : une illustration à partir du Gabon », *Document de travail P173*, FERDI.
- Cariolle J., C. Chalendar, A-M Geourjon, et B. Laporte (2017). « Going Beyond Analysis of Internal Data to Support Customs Modernization: A Case Study in Gabon », *Working Paper P173*, FERDI.
- Cantens T. (2015). "Mirror Analysis: Customs Risk Analysis and Fraud Detection", *Global Trade and Customs Journal*, (10), 207-2016.
- Cantens T. (2015). « Analyse miroir et fraude douanière », Document de recherche de l'OMD n° 35.
- Carrère C. et C. Grigoriou (2015). "Can Mirror Data Help to Capture Informal International Trade?", *Document de travail Ferdi P123*, FERDI.
- Chalendar C., Raballand G. et A. Rakotoarisoa (2016). "The use of detailed statistical data in customs reform: the case of Madagascar", *Policy Research Working Paper n° 7625*, World Bank.